



**PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX :
UN MOYEN POUR REDUIRE LE HARCELEMENT AU TRAVAIL**

FORMATION D'UNE JOURNEE

Le harcèlement, sexuel ou psychologique, déstabilise une équipe et l'organisation dans son entier. Le prévenir, c'est économiser des coûts de gestion des ressources humaines, de baisse de productivité et d'image de l'organisation. Mais surtout, c'est respecter le personnel, préserver sa santé et répondre aux exigences légales.

Objectifs :

Connaître la problématique

Connaître les bases légales

Etre capable de détecter les situations

Etre capable de prendre des mesures de prévention et d'utiliser des outils adéquats pour traiter des situations

Contenu :

Facteurs et indicateurs des risques psychosociaux

Définition du harcèlement sexuel et psychologique

Conséquences

Dispositions légales

Mesures de prévention

Eléments pour mettre en place une directive interne

Exercices pratiques

Public :

Dirigeant-e-s d'organisation, personnel d'encadrement, ressources humaines, services sociaux et de santé, toute personne intéressée par la problématique.

Date :

Lundi 16 décembre 2019

Horaires :

9h - 16h30

Prix :

CHF 400,-

Intervenantes :

Deux formatrices spécialisées du deuxième Observatoire

Inscription :

l.carreras@2e-observatoire.com